



REJOIGNEZ NOUS A L'ASSOCIATION SPORTIVE

publié le 03/09/2012 - mis à jour le 11/09/2012

L'association sportive du collège, c'est quoi ?

- ▶ la possibilité de pratiquer ou de découvrir un ou plusieurs sports dans l'année (basket, hand, foot, rugby, tennis de table, badminton, cross country, athlétisme, escalade, sports de plein air...)
- ▶ l'occasion de se retrouver entre amis
- ▶ le moyen de rencontrer des élèves d'autres niveaux de classe

L'association sportive du collège, c'est quand ?

- ▶ le mercredi après-midi à partir du 12 septembre 2012 (ATTENTION : la demi-pension ne fonctionne pas le mercredi, les sportifs doivent donc apporter leur pique-nique ce jour là. Ils le mangeront tous ensemble dans le réfectoire du collège.)
- ▶ certains jours (précisés ultérieurement) de 13h à 14h, après les vacances de la Toussaint

L'association sportive du collège, c'est où ?

- ▶ au gymnase et au stade du collège
- ▶ dans les collèges du district (Neuville, Mirebeau, Vouillé, Latillé, Saint Jean de Seauves) pour des compétitions

L'association sportive du collège, c'est combien ?

- ▶ 20 euros pour toute l'année et pour toutes les activités quel qu'en soit le nombre
- ▶ 10 euros pour participer uniquement aux cross et au marathon des collégiens du Futuroscope (chaque participant reçoit une entrée gratuite au Parc)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.